



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Webinaire  
des référents 30 minutes  
d'activité physique  
quotidienne**

**9 mars 2021**

**Document de synthèse**

# Sommaire

Déroulé et intervenants du webinaire	3
Appel à manifestation d'intérêt	4
Intervention d'Amélie Schmitt	7
Témoignages et propositions	9
Académie de Créteil	9
USEP	10
Fédération française d'athlétisme	12
Fédération française de rugby	13
Ressources	14
Sensibilisation et accompagnement des équipes	16
L'exemple de la Haute-Saône	16
L'exemple de la Vienne	16
Discussions et recommandations	19
Quitte de déploiement	26
Liste des fédérations sportives signataires et exemple de convention	27
Liste des référents départementaux 30'APQ	28

# Déroulé et intervenants du webinaire

Le webinaire s'est déroulé le 9 mars 2021. Destiné aux référents départementaux 30' d'activité physique quotidienne en charge du déploiement du dispositif dans les écoles, il a été suivi par plus de 140 participants.

Le webinaire était organisé autour de 3 grands axes :

- Témoignages et propositions pédagogiques
- Ressources
- Modalités d'accompagnement

Ce document en présente les principaux apports.

9h45 : ouverture : Edouard Geffray (Directeur général de l'enseignement scolaire), Marie Barsacq (directrice Impact et Héritage, Paris 2024), Thierry Terret (délégué ministériel aux JOP MENJS/MESR)

10h15 : intervention d'Amélie Schmitt, Chargée d'études sénior à l'OMS Europe pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.

10h30 : 6 ateliers en parallèle

12h30 : intervention de Tony Estanguet, Président de Paris 2024

12h40 : intervention de Roxana Maracineau, Ministre déléguée en charge des Sports

12h50 : intervention de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale de la jeunesse et des sports

	Thème	Intervenant	Modérateur	Rapporteur
Atelier 1	échanges sur les pratiques pédagogiques à partir de témoignages de l'USEP	Béangère Hermend, directrice d'école (62) et Carole Strugala (USEP)	Véronique Moreira (USEP)	Eric Baccala (Dgesco)
Atelier 2	échanges sur les pratiques pédagogiques à partir de propositions fédérales	Philippe Leynier (FFA) Didier Retière, Sébastien Carrez, Francis Costa (FFR)	Jean-Pierre Barrué (IGESR hon.)	Christian Audeguy (Dgesco)
Atelier 3	échanges sur les pratiques pédagogiques à partir du témoignage de l'académie de Créteil	Jean-Marc Serfaty (IA-IPR EPS - référent Génération 2024 Créteil)	Régine Battois- Locatelli (IA-IPR EPS - référente Génération 2024 de Grenoble)	Magali Villain-Lopes (IH2EF)
Atelier 4	échanges sur les ressources « APQ et santé »	Marie Barsacq (P2024) et Christèle Gautier (Min. des Sports - D)	Christèle Gautier (Min. des Sports - D)	Antoine Noël Racine (Min. des Sports – PRN SSBE)
Atelier 5	échange sur le pilotage de proximité du dispositif : freins, moyens d'impulsion, modalité d'accompagnement, formes d'évaluation	Liliane Ménissier, Dasen de Haute-Saône	Pascal Kogut (IA IPR EPS - réf G2024 de Normandie)	Laurence Lefèvre (IGESR)
Atelier 6	échange sur le pilotage de proximité du dispositif : freins, moyens d'impulsion, modalité d'accompagnement, formes d'évaluation	Thierry Claverie, Dasen de la Vienne et Jacques Brouleau, CPD	Marielle Brun (I IA IPR EPS - référente Génération 2024 de Clermont-Ferrand)	Laurent Moutard (IH2EF)



# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## Propositions pour développer 30 minutes d'activité physique par jour à l'école

### 1. Présentation synthétique

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Aussi, le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de sports s'engage, en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école et participe de la Stratégie nationale sport-santé. Pour Paris 2024, elle participe de son programme Génération 2024 en ce qu'elle promeut le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants, et contribue ainsi à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, cet appel à manifestation d'intérêt vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

### 2. Le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt

L'activité physique quotidienne est à différencier de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire. Développer une activité physique quotidienne répond avant tout à des enjeux importants de santé publique et de bien-être. Ce projet est ainsi complémentaire de l'enseignement de l'EPS qui contribue aussi à l'éducation à la santé. Dans les faits, il est préconisé de développer 30 minutes d'activité physique les jours où il n'y a pas d'enseignement d'EPS programmé.

**L'appel à manifestation d'intérêt est un cadre souple basé sur le volontariat :**

- Il ne vise pas à imposer à l'ensemble des écoles un modèle uniforme ou contraignant mais à proposer des pistes, des outils et des exemples ;
- Une plateforme numérique permettra de valoriser les expériences menées au sein des écoles ;
- Un accompagnement pourra être proposé, à la demande des équipes pédagogiques : supports, rencontres avec des intervenants dans le domaine des activités physiques et sportives, rencontres avec des sportifs de haut niveau...
- Un challenge national récompensant les meilleures initiatives pourra être proposé.

**L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant.** Une tenue sportive n'est pas nécessaire, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité. Tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, famille, municipalité, associations partenaires dont notamment l'USEP et l'UGSEL, clubs sportifs, etc.) peuvent être impliqués dans la définition d'un projet qui **s'intégrera au projet d'école.**

### **3. Propositions et pistes pour une mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne**

#### **1. Faire de la récréation un temps propice à la pratique physique des élèves**

Peuvent être préconisées des pratiques de jeux collectifs et traditionnels ou des activités physiques ludiques : course de relais (exemple : le 2024m dans l'académie de Créteil), « récréation active » (exemple de l'école Pasteur en REP+ à Athis-Mons, dans l'Essonne : 3 zones de jeux de cours sont délimitées : zone sportive (jeux de ballons) zone de course (jeux de course, chat) ; zone jeux traditionnels (craies, cordes...). Les jeux de cours font l'objet de séances spécifiques d'apprentissage, sur le temps de classe en début d'année. Puis les élèves deviennent autonomes. Chaque niveau de classe passe 4 fois dans la semaine sur la zone sportive.)

#### **2. Développer l'expérimentation « Cours le Matin, EPS et Sport l'après-midi »**

Ce dispositif permettant la pratique d'activité physique et sportive quotidienne pourrait être développé à la rentrée 2020, après une année d'expérimentation.

#### **3. Impliquer les écoles labellisées « Génération 2024 »**

Le label « Génération 2024 » vient encourager et reconnaître la volonté des écoles de développer la pratique sportive pour leurs élèves. Plus de 1000 écoles ont aujourd'hui obtenu le label et s'engagent notamment à développer des projets avec les clubs sportifs. Ces partenariats pourraient servir à développer les 30 minutes d'activité par jour.

#### **4. Associer les écoles inscrites dans les territoires labellisés « cités éducatives »**

Le dispositif « Cités éducatives » prévoit d'encourager les territoires volontaires vers une pratique physique autour d'objectifs prioritaires (pratique féminine ; sport santé ; engagement ; ...).

#### **5. Mobiliser le savoir-faire et les moyens du sport scolaire et des fédérations sportives partenaires**

L'Usep (union sportive de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré) est un acteur incontournable pour développer l'activité physique quotidienne. Le document « [Un projet USEP au service du Parcours éducatif de santé \(PES\)](#) » permet de faire la promotion de la santé par la découverte des principes d'une bonne hygiène de vie et la pratique d'une activité physique régulière.

Les ressources existantes, comme les [Défi Récré](#) et, le document pédagogique « [Jeux d'antan : jeux d'enfants](#) » encouragent les activités physiques ludiques et pourraient être davantage diffusées.

#### **6. S'inspirer d'expériences existantes, en France et ailleurs**

- Initiée en 2012 par la directrice d'une école écossaise, le « **daily mile** » est désormais suivi par 4 500 écoles maternelles et primaires dans plus de 40 pays, [dont plus d'une centaine en France](#) : elle consiste à courir chaque jour un mile (soit 1,6 km) en 15 minutes, à l'air libre, sans équipement ni tenue sportive. Les distances parcourues chaque jour sont additionnées sur une carte interactive.

- **Canada : La Marche autour du monde** dans le cadre du dispositif « DPA – Daily Physical Activity » de nombreuses activités quotidiennes sont présentées sous forme de jeux, dans ou hors la classe.
- **Finlande : « Finnish Schools on the Move »**: 90% des écoles finlandaises y participent sur la base du volontariat. Les élèves ont plusieurs temps d'activités motrices dans la journée : en classe, des temps de détente et des exercices de relaxation pour développer l'attention ; des récréations actives ; des cours d'éducation physique et sportive. Un élève ne reste pas immobile et assis sur sa chaise plus de 2 heures.

### **7. Autre levier**

Les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté au niveau départemental (CDESC) et académique (CAESC) constituent des instances de dialogue privilégié avec les partenaires du territoire (ARS, IREPS, etc.) pour l'impulsion d'actions coordonnées.

**Les projets d'école s'inscrivant dans l'AMI 30' d'Activité physique quotidienne doivent être déposés sur la plateforme « démarches simplifiées » dédié**

**<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami30minapq>**

# Intervention d'Amélie Schmitt, Chargée d'études Senior à l'OMS Europe pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles

➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation



## Bibliographie

### *En français*

- ❖ PLAN D'ACTION MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE 2018-2030  
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/327898/WHO-NMH-PND-18.5-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- ❖ STRATÉGIE SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS 2016-2025  
[https://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0010/283807/65wd09f\\_PhysicalActivityStrategy\\_150474\\_withCover.pdf](https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0010/283807/65wd09f_PhysicalActivityStrategy_150474_withCover.pdf)
- ❖ LIGNES DIRECTRICES DE L'OMS SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SÉDENTARITÉ  
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/337003/9789240014862-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- ❖ LIGNES DIRECTRICES SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, LA SÉDENTARITÉ ET LE SOMMEIL CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS  
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331751/9789240004078-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- ❖ RAPPORT DE LA COMMISSION POUR METTRE FIN À L'OBÉSITÉ DE L'ENFANT  
[https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/206451/9789242510065\\_fre.pdf;jsessionid=E C17B5CF87F85FD5647F5F2EE6788BA4?sequence=1#:~:text=METTRE%20EN%20C5%92UVRE%20DES%20PROGRAMMES,'ENFANT%20ET%20L'ADOLESCENT.](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/206451/9789242510065_fre.pdf;jsessionid=E C17B5CF87F85FD5647F5F2EE6788BA4?sequence=1#:~:text=METTRE%20EN%20C5%92UVRE%20DES%20PROGRAMMES,'ENFANT%20ET%20L'ADOLESCENT.)

## **English**

- ❖ PHYSICAL ACTIVITY, SCREEN TIME AND THE COVID-19 SCHOOL CLOSURES IN EUROPE - AN OBSERVATIONAL STUDY IN 10 COUNTRIES  
<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33641633/>
- ❖ PHYSICAL ACTIVITY AND ACADEMIC ACHIEVEMENT: AN UMBRELLA REVIEW  
<https://www.mdpi.com/1660-4601/17/16/5972>
- ❖ PHYSICAL ACTIVITY, SCREEN TIME AND SLEEP OF CHILDREN AGED 6-9 IN EUROPE  
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/337342/WHO-EURO-2020-1647-41398-56426-eng.pdf>
- ❖ FRANCE PHYSICAL ACTIVITY FACTSHEET 2018  
[https://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0019/382510/france-eng.pdf](https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0019/382510/france-eng.pdf)
- ❖ PHYSICAL ACTIVITY FACTSHEETS FOR THE 28 EUROPEAN UNION MEMBER STATES OF THE WHO EUROPEAN REGION. OVERVIEW (2018)  
<https://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/physical-activity/data-and-statistics/physical-activity-fact-sheets/factsheets-on-health-enhancing-physical-activity-in-the-28-eu-member-states-of-the-who-european-region>
- ❖ PROMOTING PHYSICAL ACTIVITY IN THE EDUCATION SECTOR (2018)  
<https://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/physical-activity/publications/2018/promoting-physical-activity-in-the-education-sector-2018>
- ❖ GLOBAL TRENDS IN INSUFFICIENT PHYSICAL ACTIVITY AMONG ADOLESCENTS  
[https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642\(19\)30323-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642(19)30323-2/fulltext)
- ❖ GLOBAL BURDEN OF RISK FACTORS  
[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)30752-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)30752-2/fulltext)  
[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(18\)32225-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(18)32225-6/fulltext)
- ❖ TAKING ACTION ON CHILDHOOD OBESITY  
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274792/WHO-NMH-PND-ECHO-18.1-eng.pdf?ua=1>

# Témoignages et propositions

## Académie de Créteil

➔ Voir le programme d'impulsion académique sur

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/1. Action sportive, olympisme et paralympisme/25/9/D\\_AASOP19\\_Programme\\_d\\_impulsion\\_1239259.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/1. Action_sportive,_olympisme_et_paralympisme/25/9/D_AASOP19_Programme_d_impulsion_1239259.pdf)

### Stratégie retenue :

- ⇒ Création d'une délégation académique à l'action sportive : IEN en charge de la mission, CT EPS, acteurs fédérations USEP et UNSS
  - ⇒ Viser opportunité et ambition pour développer les activités physiques à l'école
  - ⇒ Opération au long court : dépasser l'expérimentation dans la classe vers analyse en salle des maitres
  - ⇒ Contexte : une disparité entre territoires urbains à forte densité et ruralité (peu d'accès à la culture et aux pratiques physiques par manque de structure ou déplacements nécessaires)
  - ⇒ 21 candidatures - Choix de 12 écoles dont 6 suivies : pas de ciblage de population – tous cycles
- ➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier



- ⇒ Produit final / Aboutissement : création d'un cahier d'accompagnement en collaboration avec les CPD et CPC EPS. Enjeux :
    - 4 verbes d'action : répondre aux objectifs de santé en développant les capacités physiques individuelles autour du courir, lancer, sauter, danser
    - Recherche de bien-être élèves/élèves, enseignant/élèves
    - Structuration dans le temps avec un planning à la semaine
    - Un support utilisable à la fois par élèves ou enseignants
    - Support existant en version numérique
- ➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir le cahier d'accompagnement



# USEP

L'USEP mène des recherches sur le lien entre activité physique et enjeux de santé tout au long de la journée depuis 2006, en lien avec les constats de l'OMS et de l'[ONAPS](#) (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité). Parmi les ressources mobilisées figure le document « [l'attitude santé](#) », un concept qui s'appuie sur une réalité :

- Un enfant capable de repérer ses pratiques notamment physiques et sportives,
- Un enfant capable de s'enrichir de nouvelles connaissances en matière de santé et d'activités physiques et sportives
- Un enfant capable d'affiner ses goûts et questionner ses comportements
- Un enfant capable d'échanger avec ses pairs sur différents sujets concernant la santé.

Cette évolution des comportements est rendue possible grâce à l'adulte éducateur qui permet à l'enfant de se « mettre en projet ». La réflexion de l'USEP se base aussi sur une étude concernant les cours d'écoles (Julie Delalande, *Cour de récréation. Contribution à une anthropologie de l'enfance*, Presses universitaires de Rennes, 2001) qui montre le déséquilibre que l'aménagement (ou le non aménagement) de cet espace provoque dans son investissement par les élèves.

L'activité physique n'est pas définie qu'au travers du prisme du sport de compétition, mais également par l'activité que suscitent les déplacements quotidiens, (à pieds, à vélo, dans les escaliers...), les activités d'EPS encadrées (club sportif, extrascolaire...) ainsi que les activités sportives récréatives et de loisir (récréation, jeux en famille ou avec les pairs).

Fort de ces constats émanant principalement de l'OMS, les principes qui ont conduit la réflexion de l'USEP sont les suivants :

- 1 - permettre aux enfants d'avoir un maximum d'activité physique sur tous les temps de la journée, pour lutter contre l'inactivité
- 2- redonner une place au corps à l'école afin de créer une respiration et d'améliorer la disponibilité des élèves. En effet, comme le souligne les observations de l'ONAPS, le travail scolaire fatigue les enfants. L'activité physique va les « défatiguer ».
- 3 – proposer des activités sources de plaisirs, d'altérité (par la rencontre de l'autre) et d'émotions positives contribuant à l'amélioration du climat scolaire.
- 4- proposer une activité régulière dès le plus jeune âge afin de créer des habitudes qui pourront se prolonger dans le temps mais aussi influencer les pratiques dans le cadre familial.

Les réponses apportées par l'association USEP pour prendre en compte les éléments de réflexion présentés doivent être distinguées de l'EPS et ne se substituent pas à cet enseignement. Les activités décrites ne s'inscrivent pas dans une progression et ne sont pas soumises à évaluation.

De plus, il est primordial, tant pour l'adulte que pour l'enfant, de donner un sens à ces activités qui ne sont ni enseignement, ni « agitation physique ». Le recours à l'adulte y est donc minimisé, voire absent : l'autonomie des élèves est recherchée.

Le caractère non obligatoire de ces activités pose néanmoins une question délicate : comment obtenir l'adhésion de tous les élèves et susciter l'envie de participer chez les élèves peu enclins à le faire ordinairement ? Les notions de plaisir et de motivation sont au cœur de la démarche.

Le fruit de ce travail de réflexion a donné lieu à 4 réponses :

- 1- [Les jeux traditionnels](#) : à redécouvrir et très facilement investis par les enfants
- 2- [le Défi-Récré](#) : donner un autre rôle à la cour de récréation, celui d'une terre de défis (en lien avec la F.F. Athlétisme)
- 3- [Le compteur d'activité individuel](#) : il vise à faire prendre conscience à l'élève de son activité physique quotidienne, à la rendre visible afin de la mettre en relation avec son maintien en bonne santé.
- 4- [Les temps de déplacements actifs](#) : mise en place d'un pédibus. La sensibilisation de la famille est un élément incontournable pour pérenniser les pratiques. Le lien avec le « savoir rouler » est mis en évidence. Des randonnées pédestres familiales sont proposées hors temps scolaire.

### Focus sur LES DEFI RECRE

Contexte : Projet de l'association USEP qui s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé, de la citoyenneté, tel que défini dans le projet d'école de l'école Ferry de Vendin-le-Vieil (62), située en QPV et labellisée « Génération 2024 ».

Principe : Imaginés pour prolonger l'opération nationale « A l'USEP, l'athlé ça se vie ! » au quotidien, dans les cours d'école, les Défis-récrés consistent à choisir ou créer un défi et à le proposer aux autres classes ou écoles par l'intermédiaire d'un formulaire déposé dans [la boîte à défis de l'USEP](#).

Une démarche associative : de l'élève acteur à l'élève auteur, qui se construit en 3 étapes. Dans un premier temps, l'enseignant a choisi un défi-récré et a proposé à ses élèves de s'entraîner sur le temps des récréations, s'occupant lui-même de l'aménagement et étant présent lors de l'activité. Le bilan a été réalisé avec le support de la « [réglette du plaisir](#) », créée par l'USEP, et utilisée principalement pour qualifier le plaisir ressenti par les enfants lors de la pratique d'une activité physique ou sportive. Dans un deuxième temps, les élèves ont choisi eux-mêmes les Défis-Récrés. Ainsi sont nées les classes « casquettes », distinction honorant les élèves organisateurs, prenant une part à la préparation des entraînements. Le bilan est alors mené grâce au « [Remue-Méninges](#) », un dispositif conçu pour contribuer à la formation d'un citoyen sportif. Il propose un temps de réflexion propre à chaque enfant, lequel peut ensuite appuyer sa pensée sur celle des autres pour, *in fine*, penser ensemble. Dans un troisième temps, les élèves ont créé eux-mêmes leurs Défis-Récrés en prenant une part de plus en plus active et autonome dans la préparation et l'organisation.

L'activité se dirige maintenant vers des pratiques hors temps scolaire dont le suivi par l'élève est assuré grâce à un « [compteur individuel](#) », outil lui permettant de repérer ses pratiques physiques et sportives quotidiennes puis hebdomadaires, de mieux se connaître, d'impliquer sa famille. Il vise à rendre l'élève autonome et responsable de sa santé.

➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier



# Fédération française d'athlétisme

Le 1<sup>er</sup> février 2021, à l'occasion du lancement de la Semaine olympique et paralympique 2021, 10 fédérations sportives, dont la Fédération française d'athlétisme (FFA) et la Fédération française de rugby (FFR), se sont engagées à aider au déploiement de l'appel à manifestation d'intérêt pour 30 minutes d'activité physique quotidienne, en signant une annexe à leur convention cadre avec le MENJS.

Partant du constat que le modèle traditionnel qui associe la pratique physique avec les heures d'EPS et la pratique sportive fédérale pour les élèves volontaires, n'empêche pas l'augmentation de la sédentarité, la FFA considère le lancement du dispositif 30'APQ comme un acte fondateur. Il s'agit d'une piste intéressante pour construire un capital-santé chez les enfants, et contribuer au développement de leur capacité physique en complément de l'enseignement obligatoire de l'EPS et du sport scolaire.

La FFA lance actuellement une opération dans une centaine d'écoles et de clubs, pour tester ses propositions d'actions et d'interventions. Pour son lancement, les clubs sont éligibles jusqu'à 4000€ pour cette action. Le point de départ est un événement fondateur pour contribuer à donner du sens en s'appuyant sur [ANIM'ATHLE](#), [ANIM'CROSS](#), le film « la couleur de la victoire » ou le passage de tests physiques avec [DIAGNOFORM KIDS](#). Ensuite, la FFA propose d'aider les enseignants et les écoles par un accompagnement, un suivi, des prêts de matériel si besoin, et des ressources pédagogiques.

L'opération « Jeux Bouge Athlé » propose une multitude de jeux pour mobiliser les capacités physiques des enfants (vitesse, endurance, force par des rebonds et coordination), motiver par la variété des jeux et l'utilisation de peu ou pas de matériel, former des élèves « ambassadeurs » initiateurs de jeux pour les plus jeunes. Un compteur d'activité vient motiver les enfants et leur rappeler que chaque mouvement compte.

Il convient d'y ajouter les jeux proposés dans « Relax'Athlé » et « [l'Athlé, ça se vie](#) » (en lien avec l'USEP) et le « 2024 mètres », action emblématique sur une distance de 2024m à réaliser 1 à 3 fois dans la semaine, seul ou en groupe.

Ces outils se trouvent sur le site de la FFA, mais seront disponibles prochainement sur Eduscol et sur la plateforme Génération 2024.

Le détail des actions est réglé par convention entre les clubs, les écoles et la collectivité territoriale.

Le compteur d'activité est différent de celui de l'USEP ; il fonctionne par addition de points (1 pas ou 1 m = 1point et il faut atteindre un nombre de points fixé).

➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier



# Fédération française de rugby

Le rugby et l'école ont deux destins étroitement liés. Dès son implantation en France, le rugby fût pratiqué dans les cours de récréation : les enfants désireux de s'adonner à leur sport favori construisirent leurs propres règles, prémices du rugby à toucher, en tenant compte de la surface sur laquelle ils jouaient. Nombreux sont les illustres anciens à avoir développé leurs aptitudes grâce à la pratique de ce jeu libre qui fût plus tard très largement utilisé sur le plan pédagogique (apprentissage de l'évitement, maîtrise du ballon...)

La proposition de la FFR est de développer le rugby à toucher, à encourager les enfants à y jouer dans les cours de récréation ou ailleurs, en adaptant les règles si besoin.

C'est un jeu simple qui n'exclut personne :

- Sa simplicité et l'absence de combat en font un sport praticable par les enfants sans qu'un adulte ne soit nécessaire à son animation ;
- Bâti sur quelques règles simples, il favorise la notion de liberté en permettant au porteur de balle de se déplacer librement ballon en main sans contrainte technique particulière.
- Favoriser la prise d'autonomie dans la gestion de l'activité sportive dès le plus jeune âge est pour la FFR un objectif.

Le rugby à toucher répond de plus aux exigences actuelles :

- Construit sur l'un des principes fondamentaux, le soutien, il ne dénature pas l'esprit du rugby en alliant intelligence dans l'action, maîtrise technique, et parti-pris athlétique ;
- Au rugby, on se positionne derrière son partenaire. Cela signifie en réalité que pour être utile on doit se positionner en soutien pour mieux contribuer à la réussite collective ;

La FFR a fait développer un ballon mousse, favorisant ainsi la sécurité des plus jeunes. Elle se propose de remettre à certains jeunes licenciés un ballon mousse et un petit guide de pratique entre copains (sous forme numérique).

Dans le cadre de la politique visant à inciter les enfants à pratiquer 30'd'activité physique par jour, cette forme de jeu simple, en extérieur et amusante est de plus propice pour favoriser le vivre ensemble.

➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier



# Ressources

La plateforme Génération 2024 propose un volet ressources avec un onglet dédié au dispositif 30' d'APQ qui peut être enrichi des ressources créées par les acteurs de terrain à l'instar de celles réalisées par l'Académie de Créteil.

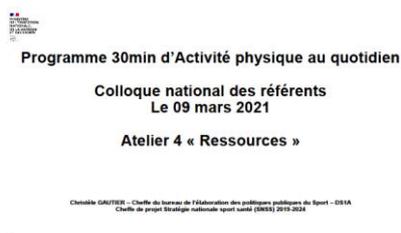
Cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder au site. Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme – cliquer sur connexion (utiliser navigateur chrome).

→ <https://generation.paris2024.org/ressources>

La Direction des Sports a présenté des ressources à destination de l'ensemble de la communauté éducative. Elles visent à lutter contre l'inactivité physique et contre les comportements sédentaires essentiellement. Intégrées dans la démarche de « [l'école promotrice de santé](#) » et dans la [Stratégie nationale sport-santé](#), elles permettent:

- d'appréhender les dernières recommandations d'activité physique et de sédentarité chez les jeunes ;
- de donner un aperçu de la place actuelle de de l'activité physique et des comportements sédentaires chez les jeunes ;
- d'acquérir ou mettre à jour les connaissances clés pour promouvoir l'activité physique et limiter la sédentarité des jeunes ;
- de fournir des supports méthodologiques et pratiques pour promouvoir l'activité physique et limiter la sédentarité des jeunes.

→ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier et accéder aux ressources



## Prolongements : freins et leviers

Les participants au webinaire ont fait remonter des demandes pour 4 types de ressources :

- ⇒ Des ressources capacitaires, destinées à les aider dans leur mission.
- ⇒ Des ressources pédagogiques, destinées aux écoles mobilisées sur le dispositif. Plus que la création de nouvelles ressources, les participants souhaitent une accessibilité facilitée :
  - en centralisant l'ensemble des ressources au sein d'une même arborescence\_de façon ergonomique (ce travail est en cours sur la plateforme Génération 2024).
  - en disposant d'outils simples, matérialisés et adaptables au quotidien, et pas seulement de ressources digitales.

⇒ Des ressources en communication interne et externe,

Il a été suggéré par exemple de mettre en place une « lettre infos » hebdomadaire, ou bimensuelle qui propose des ressources et des outils pertinents. De même, certains ont mentionné l'outil « tribu » qui permet d'échanger sur les bonnes pratiques et leurs difficultés via des espaces collaboratifs.

⇒ Des ressources d'évaluation du dispositif et d'auto-évaluation des enfants.

# Sensibilisation et accompagnement des équipes

## L'exemple de la Haute-Saône

➔ Cliquer sur l'image ci-dessous pour voir la présentation en atelier



## L'exemple de la Vienne

**Contexte local des 30' :** le pilotage de proximité du dispositif effectué par la référent 30'APQ récemment nommé, placé sous l'autorité directe du Dasen. Ce dispositif a été mis en œuvre dès la rentrée scolaire suite à la parution de la circulaire de rentrée qui précisait déjà que : "L'année scolaire 2020-2021 serait caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève".

**Quelques exemples de freins au lancement :** pour des équipes peinant à respecter les 3h d'EPS par semaine, envisager ce dispositif questionne la mise en œuvre des programmes dans les autres domaines : « sur quels temps inscrire ces 30mn ? » ; « Comment parvenir à réaliser le programme si on rajoute 2h par semaine ? »

Il n'est pas rare que l'EPS soit « déléguée » à des intervenants extérieurs financés par les collectivités territoriales, ce qui rajoute une difficulté pour motiver des enseignants à s'engager dans une démarche qu'ils ne pratiquent plus ou trop peu souvent. Si le dispositif n'est pas compris, le risque existe d'une substitution de l'EPS par l'APQ bien que les objectifs soient différents tout en étant complémentaires.

L'inscription en ligne des classes, malgré la mobilisation des conseillers pédagogiques en EPS et des tutoriels fournis est considéré comme trop lourde par certaines équipes pour y déposer leurs projets détaillés, ce qui en a démotivé certaines.

Enfin, la restriction des possibilités d'enseignement en cette période de pandémie fragilise la mise en place (installations sportives fermées non accessibles, pratiques de sports collectifs non autorisées...)

### **Moyens d'impulsion :**

1 - Etablir un état des lieux, puis recenser les « bonnes pratiques », les manques, afin de dégager une stratégie d'accompagnement de la mise en place ;

2 - Concevoir des fiches pédagogiques clefs en main (30mn APQ, 2X15mn APQ, 30mn « bouger en apprenant »...) pour accompagner les équipes dans cette démarche en exploitant les temps disponibles sans impacter le cours ordinaire de la classe. Il ne s'agit pas nécessairement d'ajouter un temps spécifique dédié mais d'intégrer l'APQ à l'action pédagogique ordinaire de la classe :

- Penser ces 30 minutes d'activité physique (AP) autrement que par une seule action de 30 minutes par jour, en offrant d'autres alternatives qui peuvent se coupler entre elles au cours d'une journée scolaire pour effectuer un total de 30 minutes d'AP par jour (Introduire le « dailymile, par exemple)
- Favoriser les classes actives : avoir recours à cette action car elle couple l'activité physique aux savoirs disciplinaires. Les enfants apprennent en bougeant : par exemple, aller dans la cour de récréation pour mesurer le périmètre d'un terrain de football, apprendre les tables de multiplication en bougeant, apprendre l'orthographe en effectuant des gestes, effectuer des sorties en pleine nature pour les cours de sciences...
- Inscrire la démarche dans le Parcours Santé (s'appuyer sur le réseau des infirmières scolaires)
- Renforcer le « Bien-être » : assurer des ruptures entre les disciplines pour mieux se concentrer...comme des pauses actives avec les pratiques corporelles...

3 - Inscrire dans la rédaction des projets d'école (ou faire un avenant), un « plan d'EPS et d'activité physique à des fins de bien-être et de santé. En profiter pour travailler sur les programmations. Relancer des projets transdisciplinaires (EPS et Sciences) (EPS et maths) par exemple.

4 - Développer des axes partenariaux :

- Avec les acteurs du périscolaire en les incitant, via les collectivités territoriales de rattachement, à collaborer avec les équipes enseignantes, via l'Association des maires de la Vienne, l'instance partenariale du GAD de la réforme des rythmes scolaires, et surtout l'USEP et les acteurs du monde du sport (le CDOS, notamment)
- Avec les collectivités territoriales : repenser les aménagements de cours, proposer pour la classe des aménagements mobiliers debout, pour lutter contre la sédentarité.
- Avec les familles (activités physiques parents-enfants, ateliers de sensibilisation pour les parents, concours de dessin sur le thème du sport, etc.).

#### **Modalités d'accompagnement des référents APQ :**

1 - Désigner un conseiller pédagogique dans chaque circonscription en charge de ce dossier, en appui au référent départemental : conception de fiches pédagogiques, aide au diagnostic, formation continue...

2 - Associer le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES : nouveau service intégré à l'Education nationale) à la démarche, dans une approche globale du temps de l'enfant : temps scolaire/temps périscolaire et extra-scolaire

3 - Solliciter le DASEN du département pour organiser des séminaires, des formations autour de cette thématique. Exemple : pour la Vienne est organisée cette année une conférence-débat en présence de Mme Caroline BERNAL, Docteure en STAPS du Laboratoire CHROME / APSY-V (EA 7352), Université de Nîmes et M. Laurent BOSQUET, Docteur en sciences et techniques des activités

physiques et sportives à la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Poitiers, apporte ses conseils pour compléter ou proposer des pistes de travail.

4 - S'appuyer sur Génially pour diffuser et fédérer.

5 - Impliquer les écoles labellisées Génération 2024 dans la démarche afin de valoriser des séances sur un sport ou avec des jeux pendant 30 minutes chaque jour pour initier les enfants à plusieurs sports et créer un lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

### Formes d'évaluation locale

S'appuyer sur des mesures, des tests, qui pourraient être proposés aux élèves de classes engagées :

- mesurer la dose d'activité, avec des podomètres, des objets connectés (peu onéreux), des accéléromètres (portés sur une semaine : exemple une clé USB, plus coûteux) ;
- mesurer la dose d'énergie, en *metabolic equivalent of task* - le MET est l'intensité d'une activité physique, définie comme le rapport de la dépense énergétique liée à l'activité physique sur le métabolisme de base. 1 MET correspond au niveau de dépense énergétique au repos, assis sur une chaise (3.5mlO<sub>2</sub>/mn/kg).

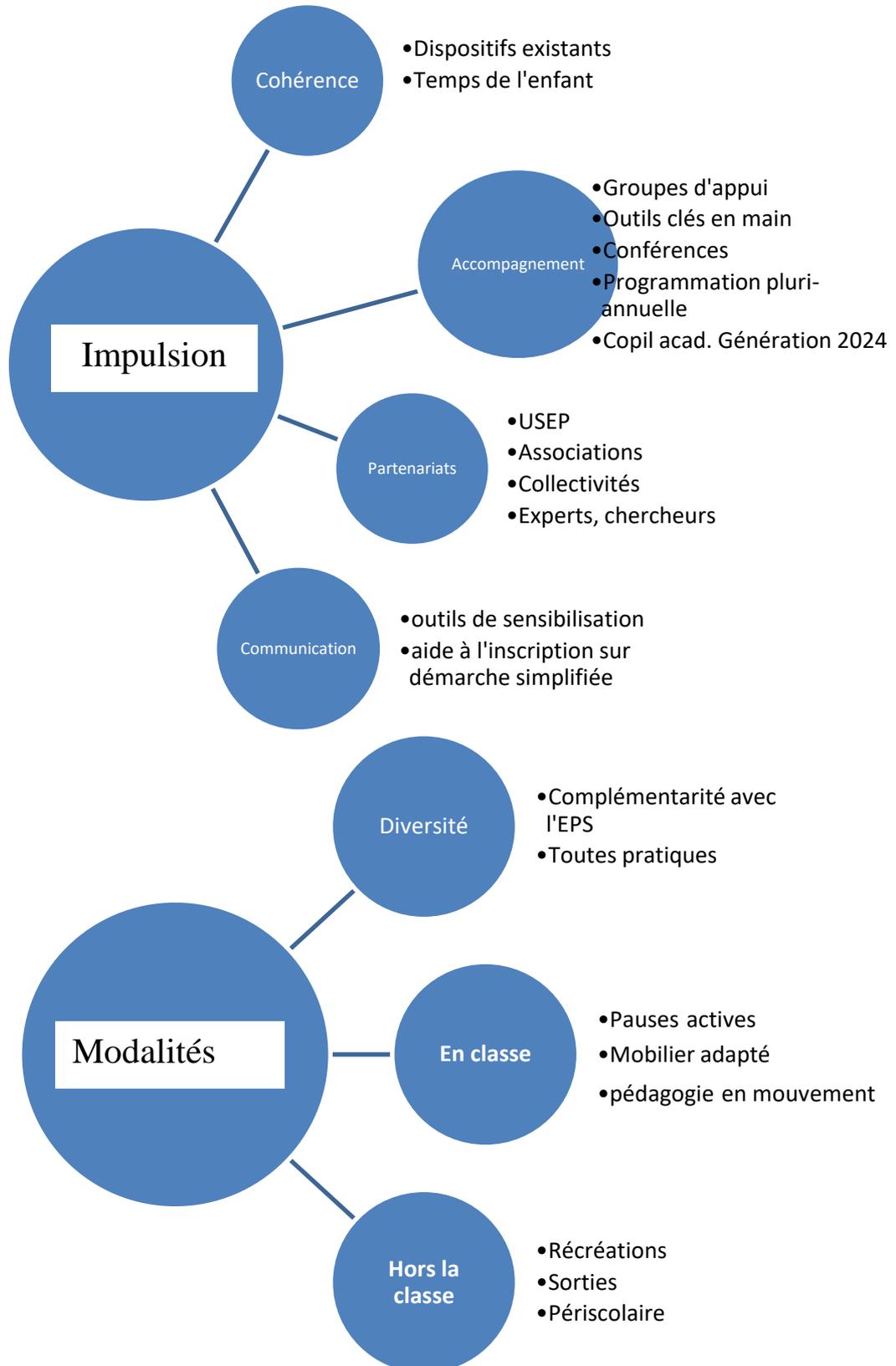
<https://www.mangerbouger.fr/pro/sante/activite-physique-20/definitions-types-d-activite-intensite-et-mesure/intensite-et-mesure-de-l-activite-physique.html>

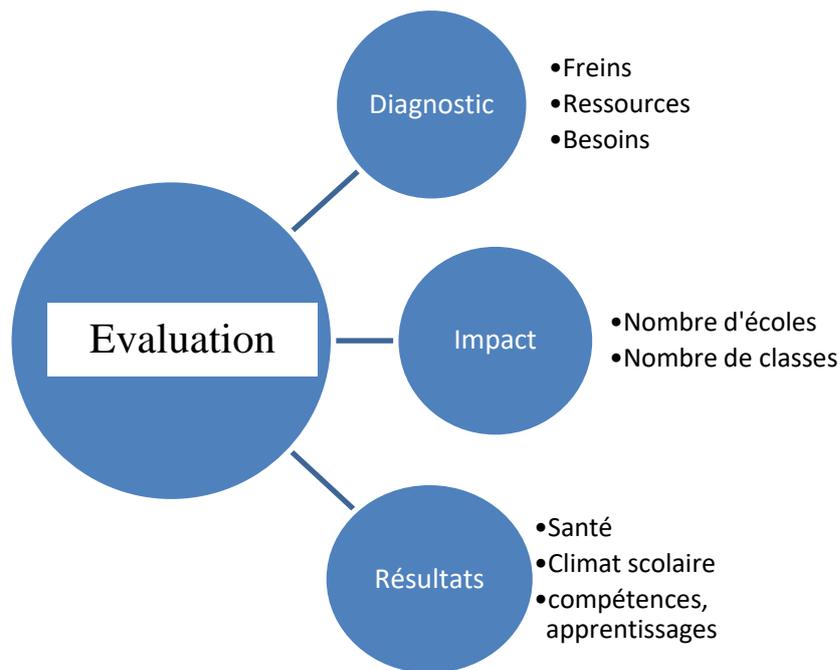
- Sur l'activité motrice :
  - Test navette. Des jeunes de l'élémentaire peuvent faire ce type de test cardiovasculaire.
  - Tests de sauts... exercices de préhension.
  - Test de la cigogne. : test de proprioception unipodale ou de la « cigogne aveugle »
- Sur les apprentissages
  - Tests cognitifs, **test « n back » cerveau...**
  - *Test « Stroop »*, avec le (Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage) : CERCA. Dans le test de Stroop, il est demandé à un sujet de nommer la couleur (tâche principale) dans laquelle est écrit un mot, mais le mot désigne une couleur qui n'est pas forcément celle de l'impression. Par exemple, le mot « jaune » peut être écrit en bleu.
- D'autres tests ou dispositifs peuvent être utilisés :
  - Le Projet mesure ta forme, ciblé plutôt sur le C3, car utilisé par l'UNSS (Versailles)
  - Le test proposé par l'IRFO (institut des rencontres de la forme) : « Diagnoformkid »
  - Les tests liés aux outils produits par l'USEP, à savoir l'attitude santé.

Enfin, il faut penser à intégrer des indicateurs de suivi pour évaluer le dispositif lui-même.

# Discussions et recommandations

Synthèse des échanges sur le dispositif 30'APQ dans les différents ateliers et éléments de réponses





### 1. Forces du dispositif

Au-delà de ses enjeux sanitaires, le dispositif APQ améliore le climat scolaire, et donc l'ensemble des apprentissages des élèves.

Il est simple à mettre en œuvre et très adaptable, car tous les moments de la journée peuvent être mis à profit.

Il crée une certaine émulation parmi les équipes enseignantes concernées. Il amène à réfléchir à l'aménagement de la cour d'école, au bien-être de l'élève, à la place du corps à l'école, au rythme de la journée. Sa simplicité, sa souplesse et l'absence de pression liée à l'évaluation favorisent une réappropriation du domaine lié à l'activité physique par les enseignants qui se sentent alors plus rassurés ensuite pour l'enseignement de l'EPS.

Il constitue un nouveau levier pour permettre aux conseillers pédagogiques de circonscription de recréer du lien avec les équipes.

Sa mise en œuvre permet de renouer favorablement avec les partenaires que sont les collectivités territoriales, les instances sportives et les parents, dans le cadre du projet d'école qui en précise les modalités.

Le dispositif est d'ores et déjà piloté : partout, sous une forme ou une autre, existent en effet des instances de coordination, formalisées ou non, parfois issues du copil du Projet éducatif de territoire (PEdT) ou bien des Groupes d'appui départementaux (GAD). Mais des équipes locales émergentes apparaissent plus spécifiquement avec des acteurs de l'éducation nationale, qui s'enrichissent progressivement avec l'arrivée de l'USEP, de représentants des communes, et de certains clubs sportifs.

## 2. Faiblesses du dispositif

	Echanges en atelier	Eléments de réponse
Positionnement	La finalité du dispositif APQ crée de l'incompréhension au regard de l'enseignement de l'EPS et de ses liens avec d'autres dispositifs récemment déployés : génération 2024, classe bleue, savoir rouler à vélo...	<p>* Inscrit dans les mesures Héritage de l'Etat pour les Jeux olympiques et paralympiques, le dispositif <b>30' d'activité physique quotidienne</b> est complémentaire de l'EPS et du sport scolaire. Il a donc vocation, sur la base du volontariat des écoles, à être mis en place tous les jours où l'EPS obligatoire et le sport scolaire optionnel n'ont pas lieu, afin que pas une seule journée ne puisse se dérouler sans que les enfants soient actifs. Son intérêt est essentiellement de réduire les méfaits de la sédentarité, même s'il peut aussi contribuer à donner le goût du sport. Il s'intègre pleinement dans l'ambition d'une école promotrice de santé.</p> <p>*<b>L'EPS</b> joue un rôle essentiel en tant que discipline d'enseignement. Elle est définie par une grille horaire, un programme obligatoire, des objectifs d'apprentissage et des compétences spécifiques.</p> <p>*Aux côtés de l'EPS, le <b>sport scolaire</b> est assuré dans le premier degré par l'USEP et l'UGSEL, en principe hors temps scolaire. Il est optionnel et vise notamment des objectifs d'autonomie et de citoyenneté par la pratique sportive.</p>
	Le lancement de l'APQ met en évidence l'échec de l'EPS à être effectivement enseignée sur les 3 heures hebdomadaires des programmes.	
	Sa mise en œuvre sur les 24 heures de cours hebdomadaires se fait au détriment des enseignements obligatoires et alors que les priorités annoncées sont le français et les mathématiques.	
modalités	L'utilisation des temps de récréation pour l'APQ ne permet pas de respecter le choix, pour un élève, de rester seul ou de jouer avec des camarades.	<p>*L'utilisation des temps de récréation n'est qu'une possibilité parmi d'autres et ne peut conduire à supprimer la liberté encadrée des élèves.</p> <p>*L'organisation des espaces de récréation et leur mobilier peuvent être pensés pour susciter le mouvement et le jeu actif.</p>
	Le contexte actuel de pandémie constitue un frein au déploiement du dispositif APQ qui peut même aller à l'encontre des mesures préconisées par le protocole sanitaire.	
disponibilité	Les expériences positives sont observées dans des écoles qui ont souvent été ciblées et qui sont, pour la majorité d'entre elles, déjà labellisées Génération 2024.	Les écoles déjà labellisées Génération 2024 ont naturellement vocation à s'impliquer dans l'APQ, mais l'enjeu est de déployer progressivement le dispositif dans l'ensemble des écoles.
	La mise en œuvre du dispositif se heurte à la multitude des tâches et projets que les enseignants doivent déjà assurer, alourdissant d'autant leur charge de travail.	Au-delà de ses bienfaits sur la santé des élèves, l'APQ permet d'améliorer les apprentissages et le climat scolaire, et facilite d'autant le travail des enseignants.
	L'accompagnement mis en place cette année à l'intention des écoles ciblées par les CPD et CPC sera difficile à maintenir face à l'extension du nombre d'écoles concernées par la phase de déploiement.	La mission des référents APQ est notamment, sous l'autorité des DASEN, d'identifier et de mobiliser les différentes ressources départementales pour déployer massivement l'APQ.

<b>Démarche d'inscription</b>	<p>L'usage d'un formulaire AMI 30 APQ « démarches simplifiées » est un frein au déploiement du dispositif. Il oblige à se connecter par un identifiant personnel via France Connect.</p>	<p>* Différents tutoriels ont été déployés pour accompagner les porteurs de projets et les instructeurs, de même qu'un formulaire Word pour préparer l'incrémentation du formulaire (copier/coller) sur l'application. Un kit est joint à ce bilan du webinaire.</p> <p>* Le formulaire renseigné apporte toutes les informations nécessaires sur la mise en œuvre du projet, avec une information simultanément disponible aux niveaux local (droits instructeurs IEN-CPD), départemental (réfèrent AMI 30 APQ) et national. Il peut être renseigné par un enseignant, le directeur d'école, le conseiller pédagogique ou l'IEN en utilisant en priorité son courriel professionnel ou, à défaut, son identifiant personnel France Connect.</p> <p>* Cette remontée d'informations doit permettre d'extraire la liste des écoles participantes et de produire une cartographie de leur implantation, ainsi que d'autres statistiques sans devoir passer par une enquête spécifique ultérieure aux services ou aux écoles.</p>
-------------------------------	--	--

### 3. Opportunités offertes par le dispositif

	<b>Echanges en atelier</b>	<b>Éléments de réponse</b>
<b>accompagnement</b>	Le dispositif APQ peut donner l'occasion à l'équipe pédagogique de construire en cohérence l'ensemble des interventions sur l'activité physique des élèves dans l'école : EPS, AS, APQ, etc., avec l'appui du CPC.	Il y a un intérêt, dans le cadre du conseil pédagogique et du conseil d'école, à construire un véritable axe de réflexion sur la place de la pratique physique et sportive dans l'école.
	Les temps de formation dans les circonscriptions (animations pédagogiques) pourraient être utilisés pour présenter à tous les enseignants le dispositif, ainsi que les ressources disponibles.	C'est la mission des référents que de mettre en place, sous l'autorité des DASEN, les actions de formation nécessaires.
	Bien que l'accès à de nombreuses ressources soient prévues et malgré la simplicité apparente de leur mise en œuvre, un accompagnement ou une formation semblent indispensables pour aider les enseignants à intégrer puis maintenir ce dispositif dans le quotidien de la classe et de l'école.	
	L'accompagnement des enseignants pourrait s'appuyer sur un webinaire académique, sur un site actualisé régulièrement.	Toutes les formes de sensibilisation à l'intérêt du dispositif APQ peuvent être mobilisées au niveau local, départemental et académique.
Les écoles génération 2024 peuvent être un levier de mobilisation, mais il faut toutefois veiller à cibler des écoles « moins sportives ».	Les écoles déjà labellisées Génération 2024 ont naturellement vocation à s'impliquer dans l'APQ, mais l'enjeu est de déployer	

		progressivement le dispositif dans l'ensemble des écoles. Inversement, l'engagement dans l'APQ peut être la première étape vers une labellisation Génération 2024.
instances	La mise en place efficace de ce programme doit mobiliser l'ensemble de la chaîne d'appui pédagogique académique au service des établissements : recteur, DASEN, IA-IPR EPS, IEN, CPD et CPC. Le niveau d'impulsion départemental est indispensable.	<p>*Le dispositif APQ est déployé dans les écoles élémentaires. Son pilotage se réalise au niveau départemental, sous l'autorité des DASEN et en lien très étroit avec les SDJES. La coordination des actions est assurée par les référents APQ.</p> <p>*Le conseil d'IEN peut jouer un rôle précieux pour relayer le dispositif et contribuer à son déploiement.</p> <p>*Le dispositif doit aussi bénéficier d'une mise en relation étroite avec l'ensemble des mesures relevant de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. A ce titre, la participation des référents APQ aux copils académiques Génération 2024 est fortement recommandée.</p> <p>* L'articulation avec les dispositifs Savoir rouler à vélo et Aisance aquatique doit être coordonnée.</p>
espace-temps	Afin éviter la confusion entre EPS et APQ et de ne pas entamer les 24 heures de cours, le dispositif pourrait être mis en place en dehors du temps scolaire ou en autonomie sur le temps de récréation ou pendant la pause méridienne	<p>*Les temps sur lesquels peuvent se déployer l'APQ sont : les temps avant, après ou entre les enseignements, les pauses pendant les cours, la récréation, les sorties scolaires ou classes hors l'école (aller à pied plutôt qu'en bus...), le périscolaire (par exemple le dispositif « Récréation » avec l'USEP).</p> <p>*L'APQ peut aussi intégrer les enseignements eux-mêmes, avec une pédagogie qui mobilise le corps.</p>
	Bien qu'elles ne supposent pas de déplacements physiques importants, les activités de relaxation pourraient intégrer l'offre de pratiques de l'APQ en raison de leur intérêt pour la maîtrise de la respiration et la détente des muscles.	Les activités de relaxation ont leur place dans le registre des pratiques envisageables.
	La cour d'école et les espaces intérieurs ne sont pas aménagés pour la mise en œuvre de ces activités.	<p>* Les activités peuvent s'organiser de différentes formes, y compris dans les salles de classes sous forme de pause actives.</p> <p>* <a href="#">une concertation publique</a> vient d'être lancée sur le bâti public dans lequel la place de l'APS sera traitée.</p> <p>* le dispositif est l'occasion de réfléchir à cet aménagement dans et en proximité de l'école (stationnement des vélos) pour renforcer la place des APS dans l'école et dans la cité, à l'image <a href="#">du design actif dans la cité</a>.</p>

<b>partenariats</b>	Une communication dédiée en direction des collectivités et du mouvement sportif pourrait favoriser et accélérer les synergies autour du déploiement du dispositif. Les collectivités Terre de Jeux 2024 devraient notamment être mobilisées.	<p>*Le dispositif APQ peut favoriser ou renforcer les partenariats entre les écoles et les clubs du territoire, les collectivités et les autres ressources locales, sous réserve d'agrément des intervenants extérieurs.</p> <p>*La mission des référents APQ est notamment de faciliter ces rapprochements.</p> <p>*Les partenariats peuvent se décliner dans des domaines variés : projets pédagogiques, intervenants, matériel, ressources pédagogiques, infrastructures.</p>
	Le dispositif permet de réfléchir avec les communes à l'aménagement de la cour de récréation, pour des espaces plus incitatifs à l'activité physique.	
	Il pourrait s'appuyer sur l'expertise d'enseignants d'éducation physique et sportive du secondaire, d'étudiants en STAPS et d'intervenants des structures associatives	
<b>évaluation</b>	Le dispositif devrait s'appuyer sur des outils d'auto-évaluation incitatifs pour les élèves qui les renseigneraient sur le temps passé en APQ pendant le temps scolaire et, éventuellement, périscolaire.	<p>Tous les outils permettant de renforcer la prise de conscience des élèves sur leur activité sont les bienvenus, à condition d'être adaptés à l'âge des élèves, simples d'utilisation et pertinent sur les informations fournies. Plusieurs initiatives ont déjà été prises en ce sens :</p> <p>*Ex (Bayonne) : sur le temps scolaire, un petit boîtier permet à l'élève de mesurer concrètement son temps d'APQ.</p> <p>*Ex (Arras) : sur le temps scolaire et le temps hors scolaire, un semainier en format papier permet à l'élève de rapporter le temps consacré à l'activité physique sur la semaine, y compris le week-end s'il le souhaite.</p>
	Il serait intéressant de mesurer l'impact du dispositif sur d'autres paramètres comme la santé de l'élève, la réussite scolaire, les apprentissages.	
<b>communication</b>	Avec la montée en charge du dispositif, il faudrait connaître le nombre d'établissements et d'élèves concernés	<p>*L'administration centrale étudie la possibilité d'une carte interactive où chaque école pourrait exposer les modalités de son engagement dans le dispositif à partir des fiches-réponses à l'Appel à manifestation d'intérêt.</p> <p>*Un flyer de communication sur le dispositif APQ est en préparation.</p>
	Des outils de communication permettraient de faciliter le travail de sensibilisation des référents dans les écoles	

#### 4. Risques

Le développement du dispositif APQ pourrait se faire au détriment de l'implication des enseignants dans les programmes d'EPS, avec un effet de substitution partielle ou totale.

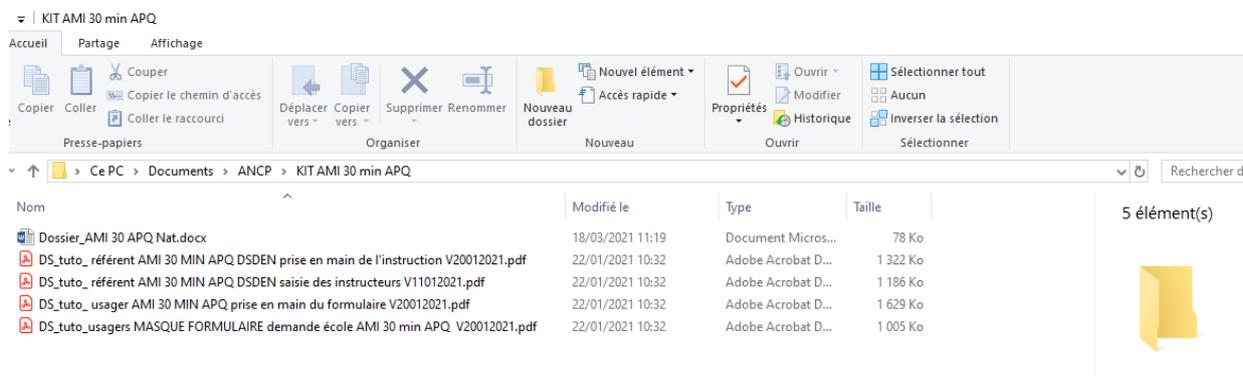
La dynamique de développement du dispositif APQ pourrait être freinée par un manque de moyens financiers, matériels et/ou spatiaux.

Les interventions extérieures en APQ, sans co-construction avec les professeurs des écoles, pourraient faire craindre une externalisation de l'EPS à court ou moyen terme.

La multiplication des dispositifs - label génération 2024, AMI 30 APQ, Savoir rouler à vélo, Aisance aquatique (classes bleues) sans articulation avec la place de l'EPS dans le projet d'école - pourrait conduire à limiter l'implication des écoles (et la place des APS dans l'école) dans ces dispositifs.

Le manque de ressources d'appui (CPD EPS réorienté sur la priorité du français et des mathématiques) et d'articulation au sein de la DSDEN entre l'équipe départementale EPS/SDEJS pourrait limiter la mise en œuvre opérationnelle de ces programmes au niveau local.

# Kit de déploiement formulaire « AMI 30' APQ » sur démarches simplifiées



## Ce kit comprend :

- Masque de saisie Word du formulaire AMI 30 APQ permettant de préparer le dépôt du dossier sur démarches simplifiées (DS) ;
- Présentation « copies d'écrans » du formulaire AMI 30 APQ sur DS ;
- Tutoriel de prise en main pour l'utilisateur (professeur des écoles, directeur d'école, IEN, CPC...);
- Tutoriel de saisie des instructeurs pour le référent départemental DSDEN AMI 30 APQ ;
- Tutoriel de prise en main de l'instruction (CPD EPS, CPC, IEN, USEP, etc.)

**Pour toutes questions, suggestions, besoin d'appui à la mise en œuvre :**

[30minutesAPQ@education.gouv.fr](mailto:30minutesAPQ@education.gouv.fr)

## Liste des fédérations sportives signataires de la convention avec le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère délégué aux Sports, le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées et l'USEP au 15 mars 2021

FF athlétisme  
FF badminton  
FF basket-ball  
FF football  
FF handball  
FF handisport  
FF rugby  
FF sport adapté  
FF tennis  
FF volley-ball

## Exemple de convention avec la Fédération française d'athlétisme (cliquer sur le document)



## Liste des référents départementaux 30'APQ

Département	Nom	Prénom	Fonction	mail
01 - Ain	ROUSSEAU	Fanny	CPD EPS	<a href="mailto:ce.ia01-cpdeps1@ac-lyon.fr">ce.ia01-cpdeps1@ac-lyon.fr</a>
02 - Aisne	MALARANGE	Philippe	IEN	<a href="mailto:philippe.malarange@ac-amiens.fr">philippe.malarange@ac-amiens.fr</a>
03 - Allier	BELLEC	Mickael	CPD EPS	<a href="mailto:mickael.bellec@ac-clermont.fr">mickael.bellec@ac-clermont.fr</a>
04 - Alpes Haute Provence	VANHAMME	Didier	CPD EPS	<a href="mailto:cpdeps04@ac-aix-marseille.fr">cpdeps04@ac-aix-marseille.fr</a>
05 - Hautes-Alpes	MATT	Frédéric	IEN circonscription Briançon	<a href="mailto:frederic.matt@ac-aix-marseille.fr">frederic.matt@ac-aix-marseille.fr</a>
06 - Alpes-Maritimes	LEFEVRE	Martine	IEN en charge de la mission EPS	<a href="mailto:ien-06.cannes@ac-nice.fr">ien-06.cannes@ac-nice.fr</a>
07 - Ardèche	EYSETTE	Fabien	CPD EPS	<a href="mailto:fabien.eysette@ac-grenoble.fr">fabien.eysette@ac-grenoble.fr</a>
08 - Ardennes	PERIGNON	Marie-Christine	conseillère pédagogique EPS inter-degrés	<a href="mailto:Marie-Christine.Perignon@ac-reims.fr">Marie-Christine.Perignon@ac-reims.fr</a>
09 - Ariège	PERNET	Régine	CT EPS 2nd degré	<a href="mailto:ia09-cpeps@ac-toulouse.fr">ia09-cpeps@ac-toulouse.fr</a>
10 - Aube	DUPONT	Diane	CPD EPS	<a href="mailto:cp10.eps1d@ac-reims.fr">cp10.eps1d@ac-reims.fr</a>
11 - Aude	COULON	Delphine	CPD EPS	<a href="mailto:delphine.coulon@ac-clermont.fr">delphine.coulon@ac-clermont.fr</a>
12 - Aveyron	ARLES	Christian	CPD EPS	<a href="mailto:christian.arles@ac-toulouse.fr">christian.arles@ac-toulouse.fr</a>
				<a href="mailto:cpd12-eps1d@ac-toulouse.fr">cpd12-eps1d@ac-toulouse.fr</a>
13 - Bouches-du-Rhône	LOUBIERES	Tristan	Dir Adjoint DSDEN	<a href="mailto:tristan.loubieres@ac-aix-marseille.fr">tristan.loubieres@ac-aix-marseille.fr</a>
14 - Calvados	BERARD	Véronique	IEN chargée de la mission EPS	<a href="mailto:veronique.berard@ac-normandie.fr">veronique.berard@ac-normandie.fr</a>
15 - Cantal	COULON	Delphine	CPD EPS	<a href="mailto:delphine.coulon@ac-clermont.fr">delphine.coulon@ac-clermont.fr</a>
16 - Charente	ROBIN	Caroline	CPD EPS	<a href="mailto:cpd.eps16@ac-poitiers.fr">cpd.eps16@ac-poitiers.fr</a>
	DIDIER	Laurent	CPD EPS	<a href="mailto:cpd.eps16@ac-poitiers.fr">cpd.eps16@ac-poitiers.fr</a>
17 - Charente-Maritime	BOUDIER	Pascale	CPD EPS	<a href="mailto:pascale.bourdier@ac-poitiers.fr">pascale.bourdier@ac-poitiers.fr</a>
18 - Cher	RIPARD	Dominique	CPD EPS	<a href="mailto:eps-ien18@ac-orleans-tours.fr">eps-ien18@ac-orleans-tours.fr</a>
19 - Corrèze	BARTHOUT	Jean-Paul	CPD EPS	<a href="mailto:jean-paul.barthout@ac-limoges.fr">jean-paul.barthout@ac-limoges.fr</a>
2A - Corse-du-Sud	DELPLANQUE	Denis	CPD EPS	<a href="mailto:denis.delplanque@ac-corse.fr">denis.delplanque@ac-corse.fr</a>
2B - Haute Corse	GUIDI	Laure	CPD - EPS	<a href="mailto:laure.guidi@ac-corse.fr">laure.guidi@ac-corse.fr</a>
21 - Côte-d'Or	BENOIT	Sylvie	CPD EPS	<a href="mailto:sylvie.payre@ac-dijon.fr">sylvie.payre@ac-dijon.fr</a>
22 - Côtes-d'Armor	LEBLANC	Luc	IEN Premier degré	<a href="mailto:luc.leblanc@ac-rennes.fr">luc.leblanc@ac-rennes.fr</a>
23 - Creuse	GIRAUDEAU	Olivier	CPD EPS	<a href="mailto:olivier.giraudeau@ac-limoges.fr">olivier.giraudeau@ac-limoges.fr</a>
24 - Dordogne	DETEVE	François-Xavier	IEN Premier degré Circo Périgeux Sud	<a href="mailto:francois-xavier.deteve@ac-bordeaux.fr">francois-xavier.deteve@ac-bordeaux.fr</a>
25 - Doubs	DOUABLIN	Jérôme	CPC EPS	<a href="mailto:jerome.douablin@ac-besancon.fr">jerome.douablin@ac-besancon.fr</a>
26 - Drôme	PINGUET	Jean	conseillère pédagogique EPS	<a href="mailto:jean.pinguet@ac-grenoble.fr">jean.pinguet@ac-grenoble.fr</a>
27 - Eure	DELAUNE	Véronique	CPD EPS	<a href="mailto:veronique.delaine@ac-normandie.fr">veronique.delaine@ac-normandie.fr</a>
28 - Eure-et-Loir	BARRAL	Nathalie	CPD EPS	<a href="mailto:nathalie.barral@ac-orleans-tours.fr">nathalie.barral@ac-orleans-tours.fr</a>
	PIRON-SIMON	David	CPD EPS	<a href="mailto:david.piron-simon@ac-orleans-tours.fr">david.piron-simon@ac-orleans-tours.fr</a>
29 - Finistère	LIRON	Marguerite	IEN 1er degré	<a href="mailto:marguerite.liron-esmiol@ac-rennes.fr">marguerite.liron-esmiol@ac-rennes.fr</a>
30 - Gard	BARTHELEMY	Bruno	IEN circo Nimes II	<a href="mailto:bruno.barthelemy@ac-montpellier.fr">bruno.barthelemy@ac-montpellier.fr</a>
31 - Hte-Garonne	BORDES	Stéphane	CPD EPS	<a href="mailto:stephane.bordes1@ac-toulouse.fr">stephane.bordes1@ac-toulouse.fr</a>

32 - Gers	JOBARD	Sandrine	CDP EPS	<a href="mailto:sandrine.jobard@ac-toulouse.fr">sandrine.jobard@ac-toulouse.fr</a>
33 - Gironde	VANHUYSSE	Jacques	IEN	<a href="mailto:jacques.vanhuyse@ac-bordeaux.fr">jacques.vanhuyse@ac-bordeaux.fr</a>
34 - Hérault	RAVEL	Fabrice	CPD EPS	<a href="mailto:fabrice.ravel@ac-montpellier.fr">fabrice.ravel@ac-montpellier.fr</a>
35 - Ile-et-Vilaine	REICHERT	Fabrice	IEN CCP	<a href="mailto:fabrice.reichert@ac-rennes.fr">fabrice.reichert@ac-rennes.fr</a>
36 - Indre	CAILLAUT	Sébastien		<a href="mailto:sebastien.caillaut@ac-orleans-tours.fr">sebastien.caillaut@ac-orleans-tours.fr</a>
37 - Indre-et-Loire	MALTERRE	Blandine	CPD EPS	<a href="mailto:blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr">blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr</a>
38 - Isère	GARNIER	Fabienne	conseillère pédagogique EPS	<a href="mailto:fabienne.garnier@ac-grenoble.fr">fabienne.garnier@ac-grenoble.fr</a>
39 - Jura	SALVATORI	Laurence	CPD EPS	<a href="mailto:laurence.salvatori@ac-besancon.fr">laurence.salvatori@ac-besancon.fr</a>
40 - Landes	AUGER	Marguerite	CPD EPS	<a href="mailto:margot.auger@ac-bordeaux.fr">margot.auger@ac-bordeaux.fr</a>
41 - Loir-et-Cher	LHULLIER	Valérie	CPD EPS	<a href="mailto:CPD-EPS41@ac-orleans-tours.fr">CPD-EPS41@ac-orleans-tours.fr</a>
42 - Loire	BONNET	Didier	IEN	<a href="mailto:didier.bonnet@ac-lyon.fr">didier.bonnet@ac-lyon.fr</a>
43 - Haute-Loire	MICHAUD	Ludovic	CPD EPS	<a href="mailto:ludovic.michaud@ac-clermont.fr">ludovic.michaud@ac-clermont.fr</a>
44 - Loire-Atlantique	BROISSAND	Mathieu	CPD EPS	<a href="mailto:mathieu.broissand@ac-nantes.fr">mathieu.broissand@ac-nantes.fr</a>
45 - Loiret	FARAULT	Jean-Claude	CPD EPS	<a href="mailto:jean-claude.farault@ac-orleans-tours.fr">jean-claude.farault@ac-orleans-tours.fr</a>
	GRENIER	Gildas	Service départemental de la DRAJES	<a href="mailto:gildas.grenier@jscs.gouv.fr">gildas.grenier@jscs.gouv.fr</a>
46 - Lot	MADELAIN	Olivier	Conseiller pédagogique de la circo de Figeac	<a href="mailto:olivier.madelain@ac-toulouse.fr">olivier.madelain@ac-toulouse.fr</a>
47 - Lot-et-Garonne	SAINTE- MARIE	Céline	CPD EPS	<a href="mailto:celine.sainte-marie@ac-bordeaux.fr">celine.sainte-marie@ac-bordeaux.fr</a>
48 - Lozère	AMANS	Igor	Délégué départemental USEP 48	<a href="mailto:usep48@fol48.org">usep48@fol48.org</a>
49 - Maine-et-Loire	CLAIR	Christophe	IEN circonscription d'Angers	<a href="mailto:christophe.clair@ac-nantes.fr">christophe.clair@ac-nantes.fr</a>
	LEMOINE	Regis	CPD EPS	<a href="mailto:ce.cpdeps49@ac-nantes.fr">ce.cpdeps49@ac-nantes.fr</a>
50 - Manche	MARGRITE	Magaly	CPD EPS	<a href="mailto:dsden50-cpdeps@ac-caen.fr">dsden50-cpdeps@ac-caen.fr</a>
51 - Marne	VATIN	Nicolas	CPD EPS	<a href="mailto:nicolas.vatin@ac-reims.fr">nicolas.vatin@ac-reims.fr</a>
52 - Haute-Marne	DE CARVALHO	Fernando	CPD EPS	<a href="mailto:fernando.de-carvalho@ac-reims.fr">fernando.de-carvalho@ac-reims.fr</a>
53 - Mayenne	PESCHARD	Yann	CPD EPS	<a href="mailto:yann.peschard@ac-nantes.fr">yann.peschard@ac-nantes.fr</a>
54 - Meurthe-et- Moselle	THORE	Xavier		<a href="mailto:xavier.thore@ac-nancy-metz.fr">xavier.thore@ac-nancy-metz.fr</a>
55 - Meuse	DORANGEON	Jean-Luc		<a href="mailto:jean-luc.dorangeon@ac-nancy-metz.fr">jean-luc.dorangeon@ac-nancy-metz.fr</a>
56 - Morbihan	ARRAULT	Ludovic	IEN Circo de Lorient Nord	<a href="mailto:ludovic.arrault@ac-rennes.fr">ludovic.arrault@ac-rennes.fr</a>
57 - Moselle	BIGOT	Dominique		<a href="mailto:dominique.bigot-tison@ac-nancy-metz.fr">dominique.bigot-tison@ac-nancy-metz.fr</a>
58 - Nièvre	LAHAIX	Michèle	CPD EPS	<a href="mailto:michele.lahaix@ac-dijon.fr">michele.lahaix@ac-dijon.fr</a>
59 - Nord	LEREDDE	Agnes	CPD	<a href="mailto:agnes.leredde@ac-lille.fr">agnes.leredde@ac-lille.fr</a>
60 - Oise	LE BIHAN	Valérie	CPD EPS	<a href="mailto:ce.eps1.oise@ac-amiens.fr">ce.eps1.oise@ac-amiens.fr</a>
61 - Orne	GUERRAND	Isabelle	CPD EPS	<a href="mailto:isabelle.guerrand@ac-normandie.fr">isabelle.guerrand@ac-normandie.fr</a>
62 - Pas-de-Calais	FACON	Patrice	IEN circo Hénin- Beaumont et chargé de mission DPTL EPS	<a href="mailto:patrice.facon2@ac-lille.fr">patrice.facon2@ac-lille.fr</a>
63 - Puy-de-Dôme	LACHAUX	Christian	CPD EPS	<a href="mailto:christian.lachaux1@ac-clermont.fr">christian.lachaux1@ac-clermont.fr</a>
64 - Pyrénées-Atl.	HOURMAT	Sylvie	IEN	<a href="mailto:sylvie.hourmat@ac-bordeaux.fr">sylvie.hourmat@ac-bordeaux.fr</a>
65 - Htes-Pyrénées	COIGNUS	Gilles	IEN	<a href="mailto:gilles.coignus@ac-toulouse.fr">gilles.coignus@ac-toulouse.fr</a>
65 - Htes-Pyrénées	SAURA	Jean-Charles	Chargé de mission EPS	<a href="mailto:jean-charles.saura@ac-toulouse.fr">jean-charles.saura@ac-toulouse.fr</a>

<b>66 - Pyrénées-Orientales</b>	MAROSELLI	Elisabeth	CPD EPS	<a href="mailto:elisabeth.maroselli@ac-montpellier.fr">elisabeth.maroselli@ac-montpellier.fr</a>
<b>67 - Bas-Rhin</b>	CHARVET	Cathy	IEN EPS	<a href="mailto:cathy.charvet@ac-strasbourg.fr">cathy.charvet@ac-strasbourg.fr</a>
<b>68 - Haut-Rhin</b>	MOUROT-STORCK	Céline	IEN EPS	<a href="mailto:celine.storck@ac-strasbourg.fr">celine.storck@ac-strasbourg.fr</a>
<b>69 - Rhône</b>	BONNET	Luc	CPD EPS	<a href="mailto:luc.bonnet@ac-lyon.fr">luc.bonnet@ac-lyon.fr</a>
<b>70 - Haute-Saône</b>	BRINGOUT	Pascale	CPD EPS	<a href="mailto:pascal.bringout@ac-besancon.fr">pascal.bringout@ac-besancon.fr</a>
<b>71 - Saône-et-Loire</b>	SCHULER	Jean-Jacques	CPD EPS	<a href="mailto:cpdeps.71@ac-dijon.fr">cpdeps.71@ac-dijon.fr</a>
<b>72 - Sarthe</b>	BALLOT	Jean-Luc	IEN Pré-élémentaire	<a href="mailto:ien72.preelem@ac-nantes.fr">ien72.preelem@ac-nantes.fr</a>
<b>73 - Savoie</b>	BLANC	Joël	conseiller pédagogique EPS	<a href="mailto:joel.blanc@ac-grenoble.fr">joel.blanc@ac-grenoble.fr</a>
<b>74 - Haute-Savoie</b>	SONZOGNI	Eric	CPD EPS	<a href="mailto:eric.sonzogni@ac-grenoble.fr">eric.sonzogni@ac-grenoble.fr</a>
<b>75 - Paris</b>	PIEVIC	Emmanuelle	CPD EPS	<a href="mailto:emmanuelle.pievic@ac-paris.fr">emmanuelle.pievic@ac-paris.fr</a>
<b>76 - Seine Maritime</b>	LESTANG	Thierry	CPD EPS	<a href="mailto:thierry.lestang@ac-normandie.fr">thierry.lestang@ac-normandie.fr</a>
<b>77 - Seine-et-Marne</b>	COLLAVET	Isabelle	CPD EPS	<a href="mailto:isabelle.collavet@ac-creteil.fr">isabelle.collavet@ac-creteil.fr</a>
<b>78 - Yvelines</b>	PEREZ	Isabel	IEN pilote en charge de l'EPS dans le GTD	<a href="mailto:ce.ia78.eps@ac-versailles.fr">ce.ia78.eps@ac-versailles.fr</a>
<b>79 - Deux-Sèvres</b>	MOREAU	Philippe	CPD EPS	<a href="mailto:philippe.moreau@ac-poitiers.fr">philippe.moreau@ac-poitiers.fr</a>
<b>80 - Somme</b>	ALLARD	Nathalie	IEN circo. Amiens Ouest	<a href="mailto:nathalie.allard@ac-amiens.fr">nathalie.allard@ac-amiens.fr</a>
<b>81 - Tarn</b>	MAUREL	Laurent	CPD EPS	<a href="mailto:ia81-cpdeps@ac-toulouse.fr">ia81-cpdeps@ac-toulouse.fr</a>
<b>82 - Tarn-et-Garonne</b>	BELY	Joël	IEN EPS	<a href="mailto:ien82caussade@ac-toulouse.fr">ien82caussade@ac-toulouse.fr</a>
<b>83 - Var</b>	ESTRELLA	Jean-Pierre	CPD EPS	<a href="mailto:jean-pierre.estrella@ac-nice.fr">jean-pierre.estrella@ac-nice.fr</a>
<b>84 - Vaucluse</b>	POLETTI	Marco	CPD EPS	<a href="mailto:marco.poletti@ac-aix-marseille.fr">marco.poletti@ac-aix-marseille.fr</a>
<b>85 - Vendée</b>	MANGOUE	Benoit	CPD EPS	<a href="mailto:benoit.mangou@ac-nantes.fr">benoit.mangou@ac-nantes.fr</a>
<b>86 - Vienne</b>	BROULEAU	Jacques	CPD EPS	<a href="mailto:jacques.brouleau@ac-poitiers.fr">jacques.brouleau@ac-poitiers.fr</a>
<b>87 - Haute-Vienne</b>	MAURANGE	Matthieu	CPD EPS	<a href="mailto:matthieu.maurange@ac-limoges.fr">matthieu.maurange@ac-limoges.fr</a>
<b>88 - Vosges</b>	LENAIN	Maryvonne		<a href="mailto:maryvonne.lenain@ac-nancy-metz.fr">maryvonne.lenain@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>89 - Yonne</b>	BOUSSERT	Olivier	CT EPS	<a href="mailto:cpdeps89@ac-dijon.fr">cpdeps89@ac-dijon.fr</a>
<b>90 - Territoire de Belfort</b>	BILLOD-LAILLET	Emeline	CPD EPS	<a href="mailto:ce.cp-eps.dsden90@ac-besancon.fr">ce.cp-eps.dsden90@ac-besancon.fr</a>
<b>91 - Essonne</b>	CABOT	Christophe	CPD EPS	<a href="mailto:christophe.cabot@ac-versailles.fr">christophe.cabot@ac-versailles.fr</a>
<b>92 - Hauts-de-Seine</b>	MEUNIER	Dorine	CPD EPS	<a href="mailto:ce.cpdeps92@ac-versailles.fr">ce.cpdeps92@ac-versailles.fr</a>
<b>93 - Seine-Saint-Denis</b>	COLLIN	Virginie	CPD EPS	<a href="mailto:virginie.collin1@ac-creteil.fr">virginie.collin1@ac-creteil.fr</a>
<b>94 - Val-de-Marne</b>	NEZZAR	Jérémy	IEN en charge du dossier EPS	<a href="mailto:jeremy.nezzar@ac-creteil.fr">jeremy.nezzar@ac-creteil.fr</a>
<b>95 - Val d'Oise</b>	LEYGUES	Franck	CPD EPS	<a href="mailto:franck.leygues@ac-versailles.fr">franck.leygues@ac-versailles.fr</a>
<b>971 - Guadeloupe</b>	ZEBRE	Nathalie	IEN 1 er degré et mission EPS et sport scolaire	<a href="mailto:nathalie.zebre@ac-guadeloupe.fr">nathalie.zebre@ac-guadeloupe.fr</a>
<b>972 - Martinique</b>	MARIN	Lionel	IEN 1er degré	<a href="mailto:lionel.marin@ac-martinique.fr">lionel.marin@ac-martinique.fr</a>
<b>973 - Guyane</b>	SUEDILE	Steve	IEN- CCPD	<a href="mailto:steve.suedile@ac-guyane.fr">steve.suedile@ac-guyane.fr</a>
<b>974 - La Réunion</b>	TECHER	Willy	CPD EPS	<a href="mailto:willy-paul.techer@ac-reunion.fr">willy-paul.techer@ac-reunion.fr</a>
<b>976 - Mayotte</b>	CRUZ	Valérie	CPD EPS	<a href="mailto:valerie.cruz@ac-mayotte.fr">valerie.cruz@ac-mayotte.fr</a>